

SAINTE AGATHE DES MONTS
Ici bat le cœur des Laurentides

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
2 DÉCEMBRE 2025 À 18 HEURES**

ORDRE DU JOUR

- 1** Ouverture de la séance extraordinaire
- 2** Abrogation - Réserve financière - Construction d'intercepteurs pluviaux ou de sédiments
- 3** Création - Réserve pour l'amélioration des rues et des chemins municipaux
- 4** Libération - Fonds de développement économique local
- 5** Nomination d'un cadre - Service des ressources humaines - Directrice
- 6** Avis de motion - Règlement numéro 2025-U53-107 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 - Modification de la grille des usages et des normes de la zone Hc-626
- 7** Adoption - Premier projet de règlement numéro 2025-U53-107 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 - Modification de la grille des usages et des normes de la zone Hc-626
- 8** Avis de motion - Règlement numéro 2025-U56-13 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2009-U56 - PIIA 013 - Travaux de construction dans certaines zones
- 9** Adoption - Projet de Règlement numéro 2025-U56-13 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2009-U56 - PIIA 013 - Travaux de construction dans certaines zones
- 10** Période de questions sur l'ordre du jour
- 11** Levée de la séance extraordinaire